

S1819-020

Le 4 octobre 2018

## **PENALITES FINANCIERES DE LA JOURNÉE 1 DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES**

**Journée N° 1 du 28 et 29 septembre 2018**

Division	Equipes Messieurs	Motif	Pénalité
D3/A	ST BRICE 5	Brice KAESER sans certificat médical. Rencontre perdue contre ADAMOIS 2 sur le score de 15/23 au lieu de 23/19	10 €

Rappel : Article 14.1 : Brûlages

Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à trois ou quatre joueurs, lors de la 2ème journée de chaque phase, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1ère journée dans une équipe de numéro inférieur

**Thomas MAUDUIT**  
Responsable Championnat par Equipes